



ACCUEIL [+ ACTUALITÉS](#) [+ DÉPARTEMENTS](#) [+ PETITES ANNONCES](#) [+ ANNONCES LÉGALES](#) [+ COMMUNAUTÉ](#) [+ SERVICES](#) LIENS

Rechercher

**Vous êtes ici :** [Accueil](#) > Article : Extension de l'aire d'appellation...

VITRY-LE-FRANÇOIS

## Extension de l'aire d'appellation champagne dans le Pays vitryat

### Les vigneron lorgnent vers les nouvelles terres

Réagir

Envoyer

Imprimer

**Les vendanges se terminent à peine que certains vigneron posent déjà leurs jalons quant à la révision de l'aire d'appellation.**

« CETTE année, les vendanges sont d'une qualité remarquable. C'est sans doute le plus grand millésime de ces 5-6 dernières années ! ». Pascal L'Hoste, viticulteur à Bassuet, vice-président du Syndicat général des vigneron (SGV) qui plus est, prend dans ses mains de belles grappes de raisins gorgées de soleil. Son visage s'illumine. « Dans la région vitryate, nous avons la quantité : de 15 à 17 000 kg/ha environ », annonce-t-il fièrement.

Les vendanges se terminent à peine que les vigneron préparent déjà l'avenir, comprenez par là l'extension de l'aire d'appellation champagne. Cinq communes du Pays vitryat devraient intégrer cette aire géographique : Blacy, Bussy-le-Repos, Courdemanges, Huiro et Soulanges (lire par ailleurs).

Bernard Lonclas possède 8,5 ha de vignes à Bassuet et aux alentours. Ce manipulant-récoltant depuis 1976 ne cache pas son ambition : « Développer sa maison de champagne ».

« On s'interdit toute transaction »

Il y a un an, il s'est associé avec sa fille, Aurélie, devenant ainsi négociant-manipulant. Tous deux misent sur l'export notamment, le nouvel eldorado. S'ils sont déjà implantés en Californie, ils projettent d'investir l'Inde et le Japon. « Exporter, c'est devenu incontournable.

Le marché français demeure trop concurrentiel », estime Bernard Lonclas qui compte bien doubler l'ensemble de ses ventes d'ici 3-4 ans. Pour augmenter les tirages de bouteilles, ce vigneron a dû développer son approvisionnement, interne et externe à la région. L'an dernier, il a tiré environ 75 000 bouteilles. Cette année, il s'oriente vers un tirage de 85 000 bouteilles.

Aussi, Bernard Lonclas regarde-t-il d'un œil intéressé l'extension de l'aire d'appellation champagne.

L'occasion d'acquérir de nouvelles terres pour y planter des vignes. « Je me prépare, je pose mes jalons », reconnaît-il du bout des lèvres. « On va recopier l'existant ».

On n'en saura

pas davantage.

« Tout le monde est bien informé »

Officiellement, en effet, rien n'a été conclu, les parcelles n'ayant pas encore été définies. « On s'interdit toute transaction », assure Pascal L'Hoste, vice-président du

SGV.

Selon lui, ce projet de révision de l'aire d'appellation devrait profiter à la Champagne « seulement si les participants restent rigoureux et intègres ». « Chaque fausse

note sera exploitée et dévalorisera le projet dans son ensemble ».

La plupart des maires des cinq communes vitryates qui devraient intégrer l'aire géographique, affirment ne pas avoir été démarchés. Ou alors de manière très limitée. « J'ai reçu deux contacts informels après la parution des articles. Il s'agissait d'un vigneron de l'Aube, et l'autre, je ne sais plus », raconte Raymond Latreuille, maire de Soulanges. La commune possède 97 hectares de terre. Selon l'élu, ils ne seraient pas bien exposés, « donc en dehors a priori de l'aire d'appellation champagne ». « En même temps, si un agriculteur était approché, il ne le dirait probablement pas... », tempère-t-il.

Pour Pascal L'Hoste, aucune dérive n'est possible. « Le projet de révision de l'aire d'appellation avance en toute transparence. Tout le monde est bien informé ». Il cite le

prix des vignes dans le Pays vitryat : entre 500 et 700.0000 euros l'hectare. « C'est un bon prix pour le vigneron et l'agriculteur, ajoute-t-il. Les gens connaissent la vigne. Ils ne vendraient pas leur parcelle pour rien. Je suis d'ailleurs certain qu'ils ont déjà réfléchi à ce qu'ils envisagent de faire... ». Voudront-ils vendre les nouvelles parcelles ou reconverter leurs champs ?

Telle est la question.

Mais ce que craint davantage le vice-président du SGV, c'est l'arrivée d'investisseurs. « J'aimerais que le projet profite à l'ensemble des Champenois »...

Stéphanie

GRUSS

viticulture

**A lire aussi...**

Révision de l'aire d'appellation : près d'un an de retard

Haut de page

Article paru le : **25 septembre 2009**

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

[> Articles sur le même thème](#)

[> Articles sur la même localité](#)

### Les commentaires (1 commentaires)

**chambouvart** le 25 septembre 2009 à 18h44

Avec des ventes en baisse de 25%, un prix de vente en chute libre chez certains opérateurs, une appellation revue à 9700 kg/ha pour cette vendange et il ne faut pas s'attendre à plus l'an prochain, un stock de réserve d'une vendange.... Ce n'est pas le moment d'étendre l'aire appellation !

[» Tous les commentaires](#)

### Réagir à cet article

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :